

Enquêtes orthographiques

Déjouer les pièges du français

Nathalie Laurent

2^e édition

Des mémos pour
maîtriser l'orthographe
et la ponctuation

Des exercices-enquêtes
pour s'entraîner

Des corrigés détaillés



À la loupe

*Où l'enquêteur devra être attentif aux accords
des noms, des déterminants, des adjectifs
et des participes passés...*



De façon très générale, les noms, les déterminants, les adjectifs et les participes passés prennent la **marque du féminin -e** et la **marque du pluriel -s**.

Mais il y a de très nombreux cas particuliers qui sont autant de pièges à éviter.

MÉMO

Le nom

Au pluriel, le nom se termine toujours par -s (ou -x dans certains cas).

• **ATTENTION**, le nom porte rarement la marque -e du féminin :

Exemples : *la renarde*, mais *la main*, *une décision*

Certains noms masculins se terminent par -e :

Exemples : *le centre*, *le risque*

On ne peut donc pas se fier à la lettre finale pour savoir si le nom est féminin ou masculin.

Dans la plupart des cas, c'est le déterminant qui va signaler le genre, et marquer le nombre du nom.

À partir de là, il faut accorder toute la série des mots qui se rapportent à ce nom :

Exemple 1 : *Les terribles éléphants bleus sont partis fâchés.* → accord au masculin pluriel.

Exemple 2 : *Je vois la gentille danseuse italienne qui est devenue folle.* → accord au féminin singulier.

MÉMO

Le pluriel des noms composés

Il n'est vraiment pas facile de mettre au pluriel les noms composés de plusieurs mots issus de catégories différentes.

De façon très générale, les règles d'accord habituelles s'appliquent :



Les noms et les adjectifs s'accordent au pluriel :

Exemples : *des grands-pères*
des coffres-forts

NB : Il existe de nombreux cas particuliers d'accord des noms composés qui ne sont pas évoqués ici.



Les verbes et les prépositions ne prennent pas le -s du pluriel :

Exemple 1 : *des faire-valoir*,

→ Ce nom composé associe deux verbes, qui restent invariables au pluriel.

Exemple 2 : *des sèche-cheveux*.

→ Ce nom composé associe un verbe (*sèche*), qui reste invariable, et un nom (*cheveux*), qui s'accorde au pluriel.

Exemple 3 : *des avant-postes*,
des arrière-salles

→ Les prépositions *avant* et *arrière* restent invariables au pluriel, mais les noms *postes* et *salles* s'accordent.

MÉMO

Le déterminant

Le déterminant est un mot ou un groupe de mots qui précède le nom et s'accorde toujours avec lui.

Il prend parfois la marque du féminin :

Exemples : *une, aucune*

Il prend toujours la marque du pluriel :

Exemples : *les, ses*

• **ATTENTION** : quelques déterminants sont toujours au pluriel (*plusieurs*), et d'autres sont toujours au singulier (*aucun, chaque*).

Vérifiez que le nom qu'ils déterminent est bien accordé de la même façon.

Exemples : *plusieurs choses*
chaque enfant,
aucun bruit

• **ATTENTION** au déterminant *quel* :
Cherchez le nom qu'il accompagne pour bien l'accorder.

Exemples : *Mais quelle histoire !* → accord au féminin singulier avec *histoire*.

Quels vieux cahiers veux-tu ? → accord au masculin pluriel avec *cahiers*.

• **ATTENTION** au pluriel du déterminant *tout* :

Quand on emploie *tous* comme pronom, on entend le -s final (*ils sont tous venus, tous ont participé*). Il n'y a donc pas de problème pour la terminaison.

Mais lorsque *tous* est déterminant, on n'entend pas ce -s final. Il faut donc réfléchir, et l'accorder avec le nom qui suit.

Exemples : *tous les jours, tout le week-end*

- **ATTENTION** aux **déterminants numéraux** : Certains ont des règles d'accord complexes.

 Les déterminants qui indiquent un nombre s'écrivent tous au singulier mais il faut accorder le nom qui les suit au pluriel.

Exemples : *quatre cavaliers*
soixante-dix-huit belettes
seize-mille dollars

- **ATTENTION** : jamais de -s à **mille** !

 **Million** s'emploie comme un nom et s'accorde donc au pluriel :

Exemples : *un million d'euros*
deux millions d'euros

 Quand ils sont précédés d'un nombre, **vingt** et **cent** prennent la marque -s du pluriel.

Exemples : *quatre-vingts bougies*
mille deux cents ballons

Mais ils perdent ce -s final quand ils sont suivis d'un autre nombre :

Exemples : *quatre-vingt-çinq bougies*
mille-deux-cent-deux ballons

 Par convention, on utilise le trait d'union pour lier tous les nombres qui composent un déterminant numéral :

Exemple : *cinq-cent-vingt-sept-mille*

MÉMO

L'adjectif

L'adjectif s'accorde toujours avec le nom qu'il qualifie.

Il porte donc un -e final quand il est au féminin, et un -s final quand il est au masculin.

• **ATTENTION** : parfois, le nom et l'adjectif sont séparés par d'autres mots qui peuvent vous faire oublier de les accorder.

Exemple : *Ces histoires sont vraiment dingues, et, j'en suis certaine, complètement fausses.*

→ *dingues* et *fausses* s'accordent avec *histoires* au féminin pluriel.

• **ATTENTION** aux **adjectifs épiciènes** : au masculin comme au féminin, ils se terminent par un -e qui peut vous faire perdre le fil de la chaîne d'accords.

Exemple : *Le calme tigre rouge me semble colossal.* → pas de -e à *colossal*.

• **ATTENTION** aux **adjectifs de couleur** : Ils restent au singulier quand ils sont dérivés d'un nom commun, comme orange, marron, prune... (Exception notable : *rose*, qui s'accorde au pluriel.)

Exemples : *des cheveux orange*
des chaussures vertes et marron

Ils restent également au singulier quand ils sont composés de deux mots ou plus, comme *bleu clair*, *rose pâle* ou *jaune d'or*.

Exemples : *des baskets rouge vif*
une chemise bleu foncé

MÉMO

Le participe passé employé comme adjectif

Employé seul (c'est-à-dire sans les auxiliaires être ou avoir), le participe passé s'accorde avec le nom qu'il qualifie, exactement comme un adjectif qualificatif.

Il prend donc un -e final si le nom est féminin, et un -s final si le nom est au pluriel.

Exemples : *Les petits chats, affamés, miaulent doucement.*

Je n'ai pas peur des lionnes bien nourries.

→ *Affamés* qualifie *les chats* et *nourries* qualifie *les lionnes*.

NB : La question du participe passé est également abordée dans la section *Verdicts*, consacrée à l'accord du verbe.

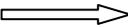
Délit de fuite



Examinez scrupuleusement l'accord des adjectifs et des participes passés pour comprendre comment le criminel s'est échappé.

Le moyen de transport dont on parle :

Exemple :

... rapide, silencieuse, sans aucun signe distinctif...  ou ?

... avec une cabine spacieuse et une marque bleue sur la coque, parti à 8h03 ce matin, en laissant l'ancre fichée au fond de l'eau... ou ?

... de couleur verte, avec de nombreuses éraflures très rouillées sur les côtés et une plaque d'immatriculation mal attachée, assez ancien mais très facilement maniable... ou ?

... faciles à utiliser quand les pistes ne sont pas trop verglacées ; très pratiques et sûres, surtout lorsqu'on utilise des bâtons bien adaptés : il suffit juste d'avoir prévu des vêtements chauds et imperméables... ou ?

Indices p. 18-19/Correction p. 156